

nière des barbes d'une plume sur le bord postérieur d'un tendon, qu'elles accompagnent jusqu'au ligament annulaire et souvent même jusqu'au bord inférieur de celui-ci. Au-dessous du ligament le tendon devient libre, se porte en avant, en bas et en dehors, et s'insère en s'épanouissant : d'une part sur l'extrémité postérieure du quatrième métatarsien, de l'autre sur la partie supérieure de l'extrémité postérieure du cinquième.

Rapports. — Sur la jambe, ce muscle est en rapport : en dedans, avec l'extenseur commun, en dehors avec les péroniers latéraux, en avant avec l'aponévrose de la jambe. — Sur le pied il répond, par sa face supérieure, à l'aponévrose dorsale superficielle, et par sa face inférieure aux pédieux qu'il croise très obliquement.

Action. — Le péronier antérieur est fléchisseur, abducteur et rotateur du pied en dehors.

§ 2. — RÉGION JAMBIÈRE EXTERNE.

La région jambière externe est composée de deux muscles seulement : le *long péronier* et le *court péronier latéral*.

I. — Muscle long péronier latéral.

Le long péronier latéral est situé à la partie externe de la jambe. Il s'étend de l'extrémité supérieure du péroné à l'extrémité postérieure du premier métatarsien, en contournant le bord externe du pied. Ce muscle est allongé, assez épais, prismatique et charnu supérieurement; aplati et tendineux inférieurement (fig. 366, 7).

Insertions. — Il s'attache en haut : 1° à la partie antérieure de la tête du péroné et par quelques fibres à la partie voisine de la tubérosité externe du tibia; 2° au tiers supérieur de la face externe du péroné, sur une gouttière longitudinale très accusée; 3° en avant, à une cloison fibreuse qui le sépare de l'extenseur commun des orteils; 4° en arrière à une autre cloison plus longue, qui le sépare du soléaire et du fléchisseur propre du gros orteil; 5° en dehors à l'aponévrose de la jambe.

Ces insertions ont lieu, pour la plupart, par l'implantation immédiate des fibres charnues. De la réunion de celles-ci résulte un faisceau taillé à quatre pans inégaux, vertical, qui se termine sur une longue aponévrose, d'abord cachée dans son épaisseur. Cette aponévrose apparaît sur la face externe du muscle, un peu au-dessous de son tiers supérieur; large et mince à son origine, elle se rétrécit et s'épaissit en descendant, devient libre à l'union du quart inférieur avec les trois quarts supérieurs du péroné et constitue alors un tendon aplati de dehors en dedans. — Celui-ci se contourne presque aussitôt, comme la face externe de l'os,

dont il suit la direction, passe en arrière de la malléole externe, sur une gouttière qui reçoit aussi le tendon du court péronier latéral, et se coude ensuite à angle obtus pour se porter très obliquement en avant et en bas, vers la gouttière du cuboïde. — Arrivé sur ce point, le tendon du long péronier latéral se réfléchit une seconde fois, pénètre dans cette gouttière, parcourt un canal ostéo-fibreux qui se dirige obliquement en dedans et en avant, puis s'insère au tubercule externe de l'extrémité postérieure du premier métatarsien, sur une facette ovalaire de ce tubercule.

Deux fois réfléchi, le tendon du long péronier latéral décrit une grande courbe dont la concavité tournée en avant, en dedans et en haut, embrasse la malléole péronéale, le côté externe du tarse et la face inférieure du pied. Il est fixé dans ce trajet : 1° au niveau de la malléole par une gaine fibreuse qui lui est commune avec le court péronier latéral; 2° sur la face externe du calcaneum par une gaine qui lui est propre et qui se continue en haut avec la précédente; 3° sur la face plantaire par un prolongement du ligament calcanéocuboïdien inférieur. — Deux synoviales tapissent ce long canal curviligne : la première répond à sa partie externe; la seconde, à sa partie inférieure ou plantaire.

A son entrée dans la gouttière du cuboïde, le tendon de ce muscle présente un renflement fibro-cartilagineux, dont la face supérieure glisse sur la tubérosité de cet os.

Rapports. — A la jambe, le long péronier latéral est en rapport : en dehors, avec l'aponévrose et la peau; en dedans avec le péroné, et plus bas avec le court péronier latéral; en avant, avec l'extenseur commun des orteils et le péronier antérieur; en arrière, avec le soléaire et le fléchisseur propre du gros orteil. — Derrière la malléole, il est contigu au tendon du court péronier latéral qui le croise à angle aigu en passant à son côté interne. — Sur le calcaneum, il occupe un canal ostéo-fibreux sous-jacent et à peu près parallèle à celui du muscle précédent. — Dans la région plantaire, il répond : en haut, au cuboïde et aux articulations tarso-métatarsiennes, en bas à l'extrémité terminale du ligament calcanéocuboïdien inférieur qui le sépare de toutes les autres parties molles de cette région.

Action. — Ce muscle imprime au pied un triple mouvement de rotation : 1° un mouvement de rotation autour de son axe transversal, en vertu duquel sa pointe s'abaisse, tandis que le talon s'élève; 2° un mouvement de rotation autour de son axe vertical par lequel les orteils sont portés en dehors et le talon en dedans; 3° un mouvement de rotation autour de son axe antéro-postérieur qui a pour effet d'élever son bord externe en abaissant son bord interne. — A ces mouvements, qui ont pour centre l'articulation tibio-tarsienne, s'en ajoutent d'autres qui se passent dans les articulations du tarse, et principalement dans l'articulation médio-tarsienne.

II. — **Muscle court péronier latéral.**

Le court péronier latéral, situé à la partie externe de la jambe et du pied, s'étend du péroné au cinquième métatarsien. Ce muscle est allongé, aplati de dehors en dedans, plus épais à la partie moyenne qu'à ses extrémités.

Insertions. — Il s'attache en haut : 1° au tiers moyen de la face externe du péroné et un peu au-dessous ; 2° à une cloison fibreuse qui le sépare des muscles de la région jambière antérieure ; 3° à une autre cloison qui le sépare du fléchisseur propre du gros orteil. Les fibres charnues nées de ces insertions se portent en bas et viennent successivement se fixer autour d'un tendon d'abord membraneux, en se prolongeant sur sa face externe jusqu'au niveau de l'articulation tibio-tarsienne. Ce tendon descend dans la coulisse creusée sur le bord postérieur de la malléole externe. Parvenu au sommet de celle-ci, il croise le tendon du long péronier en passant sur son côté interne et en se réfléchissant presque à angle droit, puis se dirige d'arrière en avant, et s'insère à la tubérosité du cinquième métarsien. — De sa partie terminale on voit se détacher souvent un prolongement filiforme qui va se fixer à la partie postérieure de la première phalange du petit orteil.

Au niveau de la malléole externe, le tendon du court péronier latéral est fixé sur la gouttière correspondante par une gaine fibreuse qui lui est commune avec le tendon du long péronier. Dans le trajet qu'il parcourt de la malléole au cinquième métatarsien, il est contenu dans un canal ostéo-fibreux situé au-dessus de celui qu'occupe le tendon du muscle précédent. La synoviale qui l'entoure se continue en haut avec la synoviale supérieure du long péronier latéral.

Rapports. — Ce muscle est recouvert par le long péronier latéral qui le croise au-dessous de la malléole externe à angle très aigu et qui lui devient alors inférieur. Il recouvre le péroné, le ligament péronéo-calcanéen et la face externe du calcaneum.

Action. — Le court péronier latéral est abducteur et rotateur du pied en dehors. Winslow pensait qu'il était en outre fléchisseur, et Sabatier qu'il était extenseur. La plupart des anatomistes se sont rangés à cette dernière opinion.

§ 3. — RÉGION JAMBIÈRE POSTÉRIEURE ET SUPERFICIELLE.

Les muscles de cette région sont disposés sur deux plans, dont l'un superficiel est constitué par les *jumeaux*, et l'autre profond par le *soléaire*. Entre ces deux plans chemine le plantaire grêle qui les croise l'un et l'autre en se portant obliquement du fémur vers le calcaneum.

Indépendants dans leur moitié supérieure, le jumeau et le soléaire se réunissent inférieurement pour former un puissant et remarquable tendon, connu sous le nom de *tendon d'Achille*. Ces trois muscles n'en forment donc en réalité qu'un seul, le *triceps de la jambe* ou *triceps sural*.

I. — **Muscle triceps de la jambe.**

Le triceps de la jambe ou *triceps sural* (de *sura*, mollet) s'étend du fémur, du tibia et du péroné au calcaneum. C'est un muscle puissant, volumineux, allongé de haut en bas, aplati d'avant en arrière, très large, très épais et divisé supérieurement en trois portions, étroit, tendineux et simple inférieurement.

Des trois portions de ce muscle, deux sont postérieures et s'attachent au fémur, ce sont les *jumeaux* ; la troisième est antérieure et s'attache aux os de la jambe, c'est le *soléaire*.

A. — **Muscles jumeaux.**

Les jumeaux ou *gastrocnémiens* (de *γαστήρ*, ventre, et *κνήμη*, jambe) sont situés à la partie postérieure et supérieure de la jambe, immédiatement au-dessous de l'aponévrose, l'un en dedans, *jumeau interne*, l'autre en dehors, *jumeau externe*. Ces muscles sont allongés, aplatis, plus épais à leur partie moyenne qu'à leur extrémité. Le mollet leur est spécialement redevable de son volume et de sa forme.

Insertions. — Elles n'avaient été jusqu'ici qu'incomplètement décrites. M. Poirier, dans ses études sur l'anatomie du genou, a rectifié et complété nos connaissances sur ce point. Chacun de ces muscles naît de la partie supérieure et postérieure du condyle du fémur par trois faisceaux, qui peuvent être distingués en externe, moyen et interne, lorsqu'on les considère dans leurs rapports avec l'axe du genou.

Les trois faisceaux d'origine du jumeau interne recouvrent une large surface triangulaire, dont le sommet est représenté par le tubercule sus-condylien et la base par une ligne horizontale, qui limite le condyle en arrière. A la partie inférieure et externe de cette surface, se voit une facette triangulaire aussi, lisse et unie : le faisceau externe, s'attache à cette facette par un tendon qui contourne le condyle en s'épanouissant et se prolongeant sur la partie interne et postérieure du muscle jusqu'à son quart inférieur. — Le faisceau moyen naît au-dessus du précédent, d'une surface criblée de pertuis vasculaires, que limite en dehors la branche descendante interne de la ligne àpre. — Le faisceau interne s'insère en dedans du faisceau moyen, sur une ligne qui descend du

tubercule sus-condylien vers l'échancrure intercondylienne. Au point de rencontre des trois faisceaux, on observe une très petite bourse séreuse, et quelquefois de simples prolongements synoviaux.

Les trois faisceaux d'origine du jumeau externe sont moins volumi-

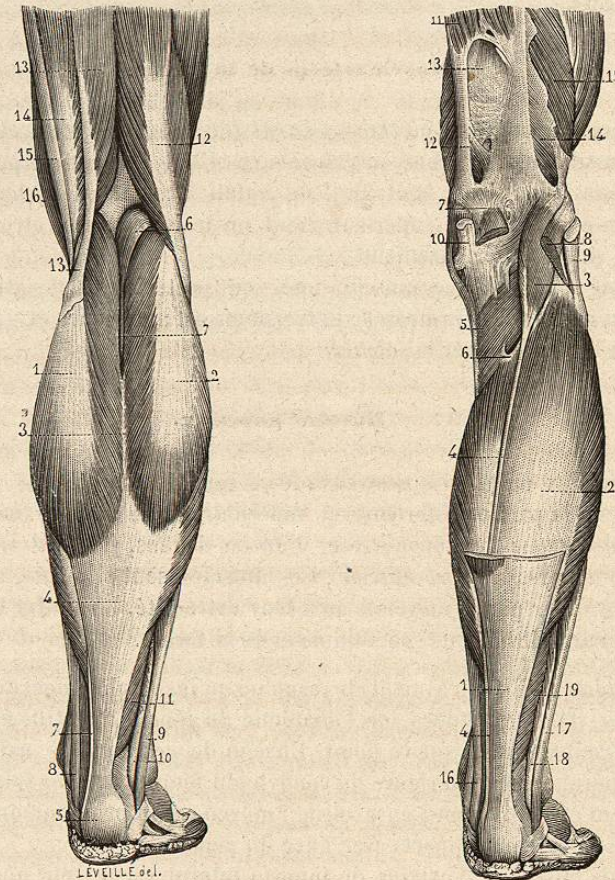


FIG. 371. — Muscles jumeaux.

FIG. 372. — Soléaire et plantaire grêle.

FIG. 371. — 1. Jumeau interne. — 2. Jumeau externe. — 3. Aponévrose de terminaison de ces muscles, qu'on entrevoit en les écartant fortement. — 4. Tendon d'Achille. — 5. Attache de ce tendon au calcanéum. — 6. Faisceau charnu du plantaire grêle. — 7, 7. Tendon de ce muscle vu d'abord à travers l'interstice des jumeaux et plus bas sur le bord interne du tendon d'Achille. — 8. Tendon du long fléchisseur commun des orteils. — 9. Tendon du long péronier latéral. — 10. Tendon du court péronier latéral. — 11. Long fléchisseur du gros orteil. — 12. Tendon du biceps fémoral. — 13. Demi-tendineux. — 14. Demi-membraneux. — 15. Droit interne. — 16. Couturier.

FIG. 372. — 1. Tendon d'Achille. — 2. Soléaire. — 3. Plantaire grêle. — 4, 4. Ten-

neux que ceux du jumeau interne, mais présentent une disposition analogue. La seule différence qui mérite d'être signalée est relative au faisceau externe qui se fixe, non au-dessus du condyle, mais sur une facette à peu près circulaire et nettement limitée qui repose sur sa face externe. Cette insertion a lieu aussi par un tendon aplati qui s'épanouit sur la partie externe et postérieure du muscle en se prolongeant jusqu'à son tiers inférieur. En outre, on voit un petit groupe de fibres charnues s'attacher directement sur la capsule fibreuse du condyle.

Des tendons d'origine et de chacune des aponévroses formées par leur épanouissement, naissent un très grand nombre de fibres charnues, qui se dirigent en bas et en avant pour aller se terminer sur une longue et très vaste aponévrose, commune aux deux jumeaux. Elles forment deux faisceaux de figure ovale plus épais à leur partie moyenne qu'à leurs extrémités, et sur le bord qui répond à l'axe de la jambe que sur le bord opposé. — Le faisceau interne est circonscrit en bas par une ligne courbe à convexité inférieure qui marque le défaut du mollet et qui répond le plus habituellement à la partie moyenne de la jambe. — Le faisceau externe est circonscrit par une ligne semblable qui reste en général un peu plus élevée, mais qu'on voit cependant chez quelques individus s'abaisser au contraire davantage. En se réunissant sur la partie médiane de l'aponévrose commune, les deux courbes forment un angle ouvert en bas.

Des deux bords des jumeaux, le plus éloigné de l'axe de la jambe est mince, convexe et en partie recouvert par l'aponévrose d'origine. Le plus rapproché de cet axe est constitué par des fibres obliquement descendantes qui convergent avec celles du bord voisin et qui s'insèrent sur la partie médiane de l'aponévrose commune. Les supérieures, séparées à leur origine par toute la largeur de l'espace intercondylien, forment un angle ouvert en haut : c'est l'angle inférieur du creux poplité. Les suivantes se comportent de la même manière ; mais celles d'un bord se juxtaposent à celles du bord opposé, sur toute leur longueur : de là un sillon vertical qui établit la limite respective des deux muscles ; en écartant les jumeaux, on aperçoit au fond du sillon la partie médiane de l'aponévrose commune (fig. 371).

L'aponévrose de terminaison des jumeaux, ou aponévrose antérieure, aponévrose commune, est formée de deux portions d'abord indépen-

don de ce muscle. — 5. Poplité. — 6. Anneau fibreux du soléaire. — 7. Attache du jumeau interne. — 8. Attache du jumeau externe. — 9. Tendon du biceps fémoral. — 10. Tendon du demi-membraneux. — 11. Grand adducteur de la cuisse. — 12. Tendon de sa longue portion. — 13. Son anneau fibreux destiné à livrer passage aux vaisseaux fémoraux. — 14. Cloison intermusculaire externe. — 15. Faisceau inférieur du vaste externe. — 16. Tendon du long fléchisseur commun des orteils. — 17. Tendon du long péronier latéral. — 18. Tendon du court péronier latéral. — 19. Long fléchisseur propre du gros orteil.

dantes, mais qui se réunissent plus bas et qui forment alors un plan fibreux d'une largeur égale à celle des deux corps charnus. Cette aponévrose, d'un blanc nacré, s'épaissit et se rétrécit en descendant, puis s'unit, un peu au-dessous de la partie moyenne de la jambe, à celle du soléaire.

Rapports. — Les jumeaux sont recouverts par l'aponévrose et la peau. La veine et le nerf saphènes externes répondent à leur interstice. — Ils recouvrent le soléaire, le plantaire grêle et le poplité. — Le jumeau interne est en rapport, à son origine, avec la capsule fibreuse du condyle correspondant, à laquelle il adhère en haut de la manière la plus intime. La partie centrale de cette capsule est souvent percée d'un large orifice; le tendon du muscle s'applique alors immédiatement à la surface cartilagineuse du condyle sur laquelle il glisse. Dans quelques cas, ce tendon renferme un noyau fibro-cartilagineux de minimas dimensions, qui peut s'incruster de phosphate calcaire et qui représente alors un os sésamoïde. — Le jumeau externe recouvre aussi la capsule fibreuse du condyle sous-jacent, capsule qui reste imperforée chez la plupart des individus, et avec laquelle il s'identifie. Son tendon présente plus fréquemment que le précédent un noyau fibro-cartilagineux.

B. — Muscle soléaire.

Le soléaire (de *solea*, semelle), situé au-devant des jumeaux, est un muscle allongé, très large, charnu et ovalaire supérieurement, étroit et tendineux inférieurement (fig. 372, 2).

Insertions. — Il s'attache en haut au péroné, au tibia et à une arcade fibreuse étendue de la tête du péroné à l'aponévrose de ce muscle.

Les insertions qu'il prend sur le péroné se font : 1° à la partie postérieure et interne de la tête de cet os; 2° sur les deux cinquièmes supérieurs de son bord externe; 3° sur le tiers supérieur de sa face postérieure. Ces insertions ont lieu par une aponévrose qui s'étale sur la moitié externe de la face antérieure du muscle, et qui descend jusqu'au tiers inférieur de la jambe.

Les insertions sur le tibia répondent : 1° à la ligne oblique de cet os; 2° au tiers moyen de son bord interne. Elles se font par une seconde aponévrose, plus forte et plus large que la précédente, se prolongeant aussi bas que celle-ci, à laquelle elle s'unit sur la plus grande partie de son étendue. De la partie postérieure et médiane du plan formé par leur réunion, s'élève une mince cloison antéro-postérieure qui divise le corps charnu du muscle en deux faisceaux, l'un interne, l'autre externe, parfaitement comparables aux deux jumeaux.

L'arcade fibreuse du soléaire sous laquelle passent l'artère et la veine poplitées et le tronc nerveux qui les accompagne, naît ordinairement de la tête du péroné, quelquefois en partie de celui-ci, en partie du bord

inférieur du tendon du poplité. Elle forme une bandelette épaisse, très résistante, qui se porte en bas et en dedans, puis se partage en arrière des vaisseaux poplités en deux branches : dont l'une, beaucoup plus importante, se dirige verticalement en bas pour renforcer la partie médiane de l'aponévrose d'origine, tandis que l'autre, notablement plus mince, contourne les vaisseaux pour venir se perdre sur l'aponévrose du poplité. Par sa concavité tournée en haut et en avant, cette large arcade demi-circulaire embrasse les deux troncs vasculaires et le tronc nerveux qui les accompagne; par sa convexité dirigée en arrière, elle donne attache à un très grand nombre de fibres musculaires qui la recouvrent presque entièrement.

Les fibres charnues émanées de cette arcade, des deux os de la jambe et de la face antérieure des deux aponévroses d'origine, se portent en bas, les moyennes verticalement, les internes en s'inclinant en dehors, les externes en s'inclinant en dedans. Les premières s'insèrent, pour la plupart, sur les deux faces de la cloison médiane du muscle. Les autres, infiniment plus nombreuses, vont se rendre sur la face antérieure et sur les bords d'une longue et large aponévrose de terminaison qu'elles recouvrent presque entièrement. Les plus inférieures se prolongent très bas; en général elles sont séparées du calcaneum par un intervalle moyen de 5 centimètres, que j'ai vu se réduire à 3, à 2 et même à 1 centimètre. Cette aponévrose, en descendant, se rétrécit et s'épaissit, puis se confond par sa face postérieure avec l'aponévrose des jumeaux, un peu au-dessous de la partie moyenne de la jambe, pour constituer avec celle-ci le tendon d'Achille.

Rapports. — Le soléaire est recouvert par les jumeaux et le tendon du plantaire grêle. Il recouvre le jambier postérieur, le long fléchisseur commun des orteils et le long fléchisseur propre du gros orteil.

Tendon d'Achille. — Ce tendon, formé par la fusion des aponévroses terminales du soléaire et des jumeaux, est ainsi constitué : l'aponévrose de terminaison des jumeaux, parvenue à l'extrémité inférieure des deux corps charnus qui la recouvrent, poursuit son trajet, parcourt encore 3 à 4 centimètres, et s'unit à celle du soléaire.

De cette union résulte un large tendon qui se rétrécit, s'épaissit et sur la face antérieure duquel les fibres charnues continuent de s'attacher. A 5 centimètres au-dessus du calcaneum, la face antérieure elle-même devient libre. Au niveau de l'articulation tibio-tarsienne, le tendon acquiert sa plus grande étroitesse et sa plus grande épaisseur. En descendant derrière le calcaneum, il s'élargit un peu, puis s'insère à la moitié inférieure de sa face postérieure. Une synoviale constante le sépare du tiers supérieur de cette face; de longues séries linéaires de cellules cartilagineuses répondent à son insertion.

Action du triceps de la jambe. — Ce muscle imprime au pied un triple mouvement de rotation : 1° un mouvement autour de son axe transversal, qui a pour effet l'abaissement de sa pointe et l'élévation du talon ; 2° un mouvement autour de son axe vertical par lequel la première est portée en dedans et le second en dehors ; 3° un mouvement autour de son axe antéro-postérieur par suite duquel son bord externe s'élève pendant que l'interne s'abaisse. Le triceps sural, en un mot, est à la fois extenseur, adducteur et rotateur du pied en dedans. De ces trois mouvements, le plus important est le mouvement d'extension, mouvement extrêmement énergique que nous expliquent bien la multiplicité des fibres dont le muscle se compose et l'insertion perpendiculaire de celui-ci sur le levier qu'il doit mouvoir.

C'est surtout pendant la marche que le triceps sural entre en action : c'est dans le saut qu'il déploie toute sa vigueur. Dans l'un et l'autre cas, le pied représente un levier du second genre ; le point d'appui est en avant, la puissance en arrière, et la résistance constituée par le poids du corps au milieu.

II. — Muscle plantaire grêle.

Le plantaire grêle, situé à la partie postérieure de la jambe, entre les jumeaux et le soléaire, s'étend du condyle externe du fémur au calcaneum. Ce muscle est représenté dans son quart supérieur par un petit faisceau charnu piriforme, et dans le reste de son étendue par un tendon aplati, très long et très grêle.

Insertions. — Il s'attache en haut : 1° à la partie supérieure du condyle externe du fémur ; 2° sur la capsule fibreuse de ce condyle ; 3° sur le tendon d'origine du jumeau externe. De ces insertions part un faisceau charnu, arrondi, obliquement dirigé en bas et en dedans, qui se termine autour d'un tendon filiforme, en diminuant graduellement de volume, après un trajet de 10 à 11 centimètres. Le tendon qui succède aux fibres musculaires est aplati, très étroit ; il naît de la partie postérieure du corps charnu, chemine d'abord entre les jumeaux et le soléaire, longe ensuite le bord interne du tendon d'Achille, puis s'insère sur le côté interne de la face postérieure du calcaneum. Quelquefois il s'unit au tendon d'Achille.

Rapports. — Par son corps charnu, le plantaire grêle est en rapport : en dehors, avec le jumeau externe, dont il n'est séparé que par une ligne cellulaire très déliée ; en dedans, avec les vaisseaux poplités et le nerf sciatique poplité interne. — Son tendon répond à l'interstice des jumeaux qu'il croise à angle aigu.

Action. — Ce petit muscle paraît avoir le même usage que le triceps sural dont il n'est qu'un faisceau détaché.

§ 4. — RÉGION JAMBIÈRE POSTÉRIEURE ET PROFONDE.

Les muscles de cette région sont au nombre de quatre : le *poplité*, le *jambier postérieur*, le *long fléchisseur commun des orteils*, et le *long fléchisseur propre du gros orteil*.

I. — Muscle poplité.

Le poplité, situé profondément à la partie postérieure et supérieure de la jambe, au-dessus du soléaire, s'étend du condyle externe du fémur à la partie supérieure du tibia. Ce muscle est aplati, très court, assez épais, de figure rhomboïdale.

Insertions. — Il s'attache en haut et en dehors : 1° sur une fossette située au-dessous de la tubérosité du condyle externe du fémur, à l'extrémité antérieure d'une courte gouttière ; 2° sur la partie inférieure de la capsule fibreuse de ce condyle.

Son insertion fémorale se fait par un tendon volumineux et aplati, curviligne, contenu dans l'articulation du genou, dont la synoviale l'entoure presque entièrement. Ce tendon s'applique d'abord à la circonférence du fibro-cartilage semi-lunaire externe, sur lequel il glisse, mais auquel l'unit cependant une expansion membraneuse détachée de son bord interne. Il est reçu ensuite dans une large dépression, située en arrière de l'articulation péronéo-tibiale ; un prolongement de la synoviale du genou qui l'accompagne communique assez souvent avec la synoviale de cette articulation péronéo-tibiale, par une ouverture qui occupe sa partie supérieure.

Les insertions que prend ce muscle sur la capsule fibreuse ont lieu par de courtes fibres aponévrotiques. — Au tendon et à ces fibres succède un corps charnu quadrilatère qui se dirige en bas et en dedans pour s'insérer au bord interne du tibia, à la ligne oblique de cet os et à toute la surface triangulaire située au-dessus de cette ligne. Ses fibres supérieures sont courtes et presque transversales ; les suivantes obliquement descendantes ; les inférieures presque verticales. Les plus superficielles s'étendent jusqu'au bord interne du tibia, sur lequel elles se fixent par de courtes fibres tendineuses. Quelques-unes se terminent sur une aponévrose assez dense qui recouvre le poplité et qui lui constitue avec le tibia une loge ostéo-fibreuse.

Rapports. — Ce muscle répond : 1° par sa face postérieure ou superficielle aux vaisseaux poplités, aux jumeaux et au ligament latéral externe de l'articulation du genou qui le croise à angle aigu ; 2° par sa face antérieure ou profonde, au tibia, au fibro-cartilage semi-lunaire externe sur lequel il glisse, et enfin à la gouttière que lui présente le